

"Ramla : Peur à Manntneh"

Deux semaines après l'incendie des antennes relais de la rue "Hasmonéenne Bermale à Hantanha", des résidents s'opposent de nouveau à la création d'un nouveau site d'antennes relais de téléphonie mobile.

"Je ne veux pas être soumis à des irradiations ou autre chose nocif de ce genre" déclare un résident.

De leur côté les autorités gouvernementales en charges de l'environnement précisent : "la question est en cours d'examen".

"Un peu après que nous ayons terminé la lecture de la "Hahaegda" l'incendie a éclaté", a déclaré un résident de la rue. "La police a été prévenue et elle nous a demandé d'évacuer des maisons. Le jour d'après vers midi ils ont tenté d'installer des nouvelles antennes relais dans un autre lieu, mais ce fût impossible" a déclaré Yair Didi, vivant près de Snsrafha.

L'inquiétude des habitants face à cet incendie est palpable affirme Mc Kerina.

«Ce n'était pas la première fois qu'une telle action se produit», affirme un résident de la localité. « Ni ma famille, ni moi, ne souhaitons être exposés à une telle publicité encore une nouvelle fois à "Eshrifha" ou ailleurs».

En tout état de cause pour le moment, la mise en place d'un autre nouveau site d'antennes relais à Hantanha prend du retard, apparemment en raison de la forte opposition des résidents. De plus jusqu'a dimanche dernier les techniciens de "Cellcom" étaient en grève, donc depuis plus rien ne fonctionne au grand bonheur des résidents qui avaient mené des actions.

Les responsables d'entreprises de télécommunication ont apportés la réponse suivante : "A Hantanha tout a été légalement établi suivant ce qui est exigé par la loi. la société "Hasalclariotaes" opère conformément aux instructions des organismes de l'État d'Israël, y compris celui du Ministère de la santé et la protection de l'environnement. Il convient de noter que, selon le principe du moindre mal, il est nécessaire de mettre en place un plus grand nombres d'antennes relais afin d'abaisser les niveaux des émissions de rayonnements avec une optimisation maximum du déploiement des installations émettrices.

L'Organisation Mondiale de la Santé, le ministère de la protection de l'environnement et le Ministère de la santé encouragent cette politique qui va dans le sens de la santé publique".

Néanmoins les bureaux du Ministère de la protection de l'environnement nous ont signalé que ces questions sont encore à l'étude.



L'incendie du pylône d'antennes relais de TM

photo: Yossi